

### Maitre de l'ouvrage

Migros Vaud,  
chemin du Dévent,  
1024 Ecublens.

### Entreprise générale

**Bernard Nicod**,  
Galerie Benjamin-Constant 1,  
1002 Lausanne.  
Chef de projet: N. Carrel.  
Collaborateur: A. Puertas.

### Architectes

Dambach & Dubreuil SA,  
avenue de Morges 100,  
1027 Lonay.

### Ingénieur civil

Monod Ingénieurs Conseils SA,  
chemin des Croisettes 22,  
1066 Epalinges.

### Géomètre

Jomini & Van Buel SA,  
chemin du Chêne 23,  
1052 Le Mont.

### Coordonnées

Avenue de Cour 36,  
1007 Lausanne.

**Conception** 1997

**Réalisation** Sept. 1997 -  
Sept. 1998



### SITUATION/PROGRAMME

**Remplacement d'un magasin libre-service de la première génération.** Le bâtiment borde le côté sud de l'avenue de Cour, à Lausanne; cette implantation, dans un quartier proche à la fois de la gare et du lac, dans le sud-ouest de la ville, lui vaut les avantages d'une situation urbaine et ceux qu'offre la proximité des zones de loisirs et de sports étendues le long des rives, d'Ouchy à Vidy.

Le terrain de 1'953 m<sup>2</sup> accueille les 22'000 m<sup>3</sup> SIA du programme. Ce dernier comprend vingt-sept appartements et trois cabinets médicaux, répartis sur 2'759 m<sup>2</sup>. Une surface commerciale, à l'usage du Maitre de l'ouvrage, la Société Coopérative Migros Vaud, offre 1'220 m<sup>2</sup>. Ceux-ci permettent le renouvellement du point de vente décentralisé, installé depuis fort longtemps à l'avenue de Cour, et devenu trop petit.

## PROJET

**Construction standard et adaptation à l'environnement urbain.** Edifié sur quatre niveaux plus un étage de combles habitables et un rez-de-chaussée, le bâtiment comprend également deux sous-sols, lesquels abritent notamment un parking d'une capacité de cinquante places de parc.

L'un de ces deux niveaux de parcage est réservé à la clientèle de la Migros, et l'on peut accéder de là, directement dans le magasin, grâce à un monte-charge réservé au public.

La construction se caractérise par de grands «bow-windows» et un toit à la Mansard, recouvert de cuivre et percé de lucarnes inscrites dans le plan de toiture.

Le fort trafic et les nuisances sonores que génère l'av. de Cour ont également conduit à l'adoption de vitrages à coefficient d'isolation phonique très élevé.

Ces mesures permettent la jouissance de l'entier des volumes disponibles, tout en préservant le dégagement vers le lac et les Alpes, mais sans avoir à subir le bruit environnant.

La structure principale de l'édifice est réalisée en béton armé; elle s'appuie sur un radier, ponctuellement renforcé. Les façades, conçues sur la base d'un système classique de structure béton porteur avec isolation et doublage intérieur, sont enduites d'un crépi rustique de finition.

En toiture, une zone de verdure aménagée et accessible constitue un remarquable point de vue.

L'aménagement intérieur des appartements répond au standard ordinaire de ce type de bâtiment, matériaux et techniques de mise en œuvre modernes permettant par ailleurs d'atteindre un bon niveau de qualité générale, phonique et thermique, de même qu'un entretien économique.



Caractéristiques générales			
Surface du terrain:	1'953 m <sup>2</sup>	Nombre étages sur rez+combles:	5
Surface brute de plancher:	4'278 m <sup>2</sup>	Nombre de niveaux souterrains:	2
Emprise au rez:	864	Abri PC: type/places:	80 pl.
Volume SIA:	22'000 m <sup>3</sup>	Surface commerciale:	1'220 m <sup>2</sup>

### Photos

*Silhouette typée, l'immeuble présente un gabarit en rapport avec l'ensemble du tissu construit environnant.*

